

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié relatif à la réaction au feu
des produits de construction et d'aménagement
Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/02/59 modifié)

N° RA16-0334

Valable 5 ans à compter du 07 décembre 2016

Matériau présenté par : NMC SA
Gert-Noël-Strasse
4731 EYNATTEN
BELGIQUE

Marque commerciale : STYROFORM DALLES EXPANSEES

Description sommaire :

Dalles décoratives pour plafond essayées en pose collée (colle acrylique) sur support M0 non isolant.

Dalles moulées à partir de polystyrène expansé ignifugé.

Masse surfacique nominale : 200 g/m².

Epaisseur nominale : 10 mm.

Coloris : blanc.

Nature de l'essai : Essai par rayonnement
Essais complémentaires pour matériaux fusibles

Classement : **M1** valable en pose collée sur tout support M0 non isolant

Durabilité du classement (Annexe 2 – Paragraphe 5) : Non limitée a priori.
compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais N° RA16-0334 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens des articles L 115-27 à L 115-33 et R 115-1 à R 115-3 du code de la consommation.

Champs-sur-Marne, le 07 décembre 2016

Le Technicien
Responsable de l'essai



Franck GOGUEL

Le Chef du Laboratoire
Réaction au Feu



Nicolas ROURE

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essais annexé.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

SIÈGE SOCIAL > 84 AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2

TÉL. (33) 01 64 68 84 12 | FAX. (33) 01 64 68 84 79 | www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLÉE | PARIS | GRENOBLE | NANTES | SOPHIA-ANTIPOLIS